



**Municipalité  
Cronay**

## **Annexe au préavis Municipal – Rapport du Budget 2022**

Dans ce rapport, uniquement les dépenses importantes par rapport aux comptes 2020 et au budget 2021 sont développées et non les dépenses d'usage courant.

### **Remarques générales :**

En 2022, en cas d'acceptation du projet de la grange de l'ancienne cure, un emprunt bancaire sera souscrit. De ce fait, les comptes des intérêts bancaires (322) sont adaptés dans les différents dicastères selon le patrimoine actif au bilan. Un taux d'intérêt moyen de 0.7% a été évalué.

## **1. Administration générale**

### **11. Administration**

#### **Charges :**

- Autorités : Adaptation des indemnités du Conseil général et des Municipaux  
11.301.0 Traitement du personnel : adaptation des salaires et de l'heure de commune
- 11.311.1 Informatique : abonnements de logiciels, contrats de maintenance Geocommunes, Crésus, Orif, répliquation des données informatiques
- 18.351.7 Transports publics : trafic régional de voyageurs TRV CHF +53,5 mios.  
Les transports publics pâtissent encore d'une baisse notable de recettes, suite aux conséquences de la pandémie de COVID-19 sur la fréquentation. Les prévisions à ce jour tablent encore sur une diminution du niveau de recettes, de près de 10% par rapport au niveau effectif de l'année 2019 ; un recouvrement complet n'est pas prévu avant l'année 2024

## **2. Finances**

### **Impôts :**

Les rentrées d'impôts sur le revenu et la fortune ont été estimées selon les chiffres du bouclage 2020 et les acomptes 2021 ainsi que les impacts du COVID-19 sur les rentrées fiscales.

### **Finances :**

Péréquation : les acomptes de péréquation reçus de l'Etat se composent comme suit :

Charges : alimentation de la péréquation :	CHF 191'078.-
Revenus : retour dépenses thématiques :	CHF 100'338.-
retour péréquation :	CHF 242'309.-

### **Estimation péréquation :**

Selon les estimations du budget 2022, il en ressort une charge supplémentaire à payer de CHF 46'790.- notamment en raison du retour moins important sur les dépenses thématiques des routes (en 2020, travaux améliorations foncières, pas de travaux prévus sur 2022).

## **3. Domaines et bâtiments**

### **Collège :**

353.427.0	Location du nouveau local artisanal en supplément
CHF 14'500.-	Amortissement du nouveau local artisanal

## **4. Travaux :**

### **Parcs et promenades :**

CHF 15'000.- Entretien : réaménagements extérieurs en lien avec les éventuelles modifications provoquées par le projet communal concernant la grange de l'ancienne Cure

CHF 10'000.- Prélèvement au fonds de réserves

### **Routes :**

CHF 30'000.- Amélioration de la signalisation du village (CHF 3'000.-) – Marquage routier (CHF 3'000.-) Entretien courant (CHF 24'000.-)

CHF 20'600.- Amortissement obligatoire (glissement 2000-2001 amorti en 2020 – Investissement améliorations foncières)

## **5. Instruction publique et cultes**

CHF 217'120.- Participation ASIYE Association scolaire intercommunale Yvonand et environs. Début des frais d'amortissement obligatoire de la salle triple et location des pavillons pour les six classes provisoires. Reprise des activités extra-muros. Frais d'étude de faisabilité d'agrandissement du collège d'Yvonand. Prix de l'élève : 4854.10.

CHF 38'600.- Transports scolaires - Augmentation du nombre d'élèves et ajustement des coûts de transport Vuagniaux Voyages

## 6. Police

### Réforme policière

CHF 31'300.- Participation à la réforme policière - Acompte

### Défense incendie et protection civile :

CHF 6'000.- Remplacement des bornes hydrantes (participation de l'ECA : CHF 3'000.-)  
CHF 17'300.- Participation à l'association intercommunale des pompiers SDIS (CHF 44.02/hab).  
CHF 7'200.- Participation à la protection civile (CHF 18.32/hab)

## 7. Sécurité sociale :

CHF 140'480 Facture sociale – Acompte

### **Estimation Facture sociale :**

Selon les estimations du budget 2022, il en ressort une charge supplémentaire de CHF 11'000.-.

CHF 1'965.- FAJE Fondation pour l'accueil de jour des enfants : CHF 5.- /hab  
CHF 91'117.- RYMAJE Réseau Yvonand-Menthue pour l'accueil de jour des enfants, le budget 2022 comprend l'extension de 22 places à la garderie du Château de sable.  
CHF 2'300.- ARAS Guichet de proximité 5.-/habitant + Comité de direction CHF 250.-  
Selon le protocole d'accord canton-communes, la reprise du financement des agences d'assurances sociales (AAS) par le canton sera effective en 2022.

## 8. Service des eaux :

CHF 7'500.- Achat de nouveaux compteurs électroniques (CHF 6'000.-)  
Remplacement de compteurs (CHF 1'500.-)  
CHF 8'000.- Honoraires et prestations de service : Autocontrôle (CHF 6'000.-) – Analyses (CHF 2'000.-)